



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19590
7 mars 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Lettre datée du 7 mars 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et me référant à la lettre de M. Tarik Aziz, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, en date du 5 mars 1988 (S/19583), j'ai l'honneur de vous informer que le régime expansionniste iranien a tiré un certain nombre de missiles sol-sol sur la ville de Bagdad; vous trouverez ci-après des détails sur ces actes d'agression :

<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Nombre de missiles</u>
3 mars 1988	6 h 25	1
3 mars 1988	13 h 30	1
3 mars 1988	18 h 15	1
4 mars 1988	16 h 55	1
5 mars 1988	6 h 17	1
5 mars 1988	19 h 44	1
5 mars 1988	21 h 26	<u>1</u>
		7

Les missiles ont atteint des quartiers résidentiels de la ville de Bagdad faisant un certain nombre de morts et de blessés parmi la population civile, dont des femmes et des enfants, et endommageant des habitations et des biens privés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI